

ORGANISME DE FORMATION
BERNARD FERRU
n°11 78 81056 78
Siret n°333 573 319 00022
36, rue du docteur Maurer
78630 ORGEVAL
Tél. (+33) 01 39 75 09 06



Bernard Ferru
Ostéopathe D.O.
Formateur n° 1.1 78 81056 78
36, rue du docteur Maurer
78630 ORGEVAL
osteobferru@gmail.com
www.osteopathie-bf.com

Ostéopathie Grossesse Accouchement et Post Partum

Prérequis

- Pour pouvoir participer à cette formation il faut être ostéopathe D.O. enregistré en tant que tel auprès des instances administratives réglementaires.
- La formation est aussi ouverte aux ostéopathes non Français ayant le titre de D.O. issu d'un collège d'enseignement ayant un programme de formation similaire aux critères Français.
- La formation est aussi ouverte aux étudiants en ostéopathie en fin de cycle de formation et inscrits dans un collège Français agréé par le ministère de la santé.
- Les titulaires d'un D.U. d'ostéopathie ne sont pas éligibles à cette formation.

But de la formation

Cette formation a pour but de présenter et d'enseigner aux ostéopathes diplômés :

- les connaissances anatomiques et physiologiques spécifiques fondamentales pour traiter les femmes enceintes lors de leur grossesse et au cours du post partum
- un protocole spécifique de traitement de la femme enceinte
- l'apprentissage de tests, de protocoles et de techniques ostéopathiques spécifiques adaptées au protocole enseigné précédemment.

Pédagogie

- Présentation théorique en utilisant un support projeté type "Power point".
- Fourniture d'un support numérique ou écrit, sous forme de polycopié d'environ 180 pages.
- Nombreuses séquences de pratique sous forme de séquence de travail réciproque sur tables ostéopathiques des participants, organisées sous forme de binômes avec l'encadrement de l'intervenant.

Moyens de contrôle des acquis et des résultats de l'action de formation

Bien que tous les stagiaires aient le même cursus de formation de base, une évaluation est effectuée lors de l'inscription par un questionnaire d'évaluation des acquis.

Chaque stagiaire est tenu de répondre à ce questionnaire pour pouvoir participer à la formation.

Les résultats de cette évaluation des acquis est comptabilisé sur 20 points qui vont compter dans la note finale pour la validation de la formation.

A la fin de l'action de formation, un QCM (Questionnaire de Choix Multiples) d'évaluation des acquisitions au cours de la formation est mis en place lors de la dernière demi-journée de formation.

Il est réglementaire et obligatoire de s'y soumettre pour se voir remettre une attestation de formation (réglementaire + FIF PL), validant pédagogiquement celle-ci.

Le QCM est noté sur 60 points.

A ceci viennent s'ajouter 20 points de note de pratique.

La note de pratique est évaluée lors des séquences de pratiques.

Chaque stagiaire est noté en fonction de son application à mettre en œuvre les techniques ou protocoles enseignés.

Sur un total de 100 points des épreuves cumulées (20+60+20), 50/100 est la note minimale pour valider la formation.

En cas de validation, une attestation de formation est adressée au stagiaire à l'issue de celle-ci.

Une mention est attribuée en fonction de la note finale obtenue :

- "Bien" pour une note située entre 50 et 59
- "Très bien" pour une note entre 60 et 79
- "Excellent" pour une note entre 80 et 100.

Les stagiaires qui obtiennent une note finale inférieure à 50 recevront une attestation de présence à la formation.

Les ostéopathes D.O. ayant validés la formation par une note située entre 50 et 100, pourront bénéficier, en remplissant intégralement le formulaire adéquat, d'un référencement de leurs coordonnées professionnelles sur le site "www.ostéopathie-bf.com" rubrique "Trouver un ostéopathe" au titre des ostéopathes ayant suivi la formation avec succès.

Tout ostéopathe inscrit a la possibilité de modifier ou de retirer ses coordonnées professionnelles du site sur simple demande de sa part auprès du gestionnaire du site.

Programme de la formation *

(23 heures de formation)

1^{er} jour

- 8 h 30 / 9 h 00

- Accueil
- Adaptation du programme en fonction des questionnaires des besoins
- Correction de l'évaluation des acquis

- 9 h 00 / 10 h 30

- Introduction
- La Grossesse :
 - Rappels anatomiques
 - Rappels physiologiques
 - Rappels pathologiques

- Pause

- 11 h / 12 h 30

- Le développement fœtal
- La Grossesse :
 - Le Développement fœtal
 - Le déroulement de la grossesse
- Les petits maux
 - Les dysfonctions biomécaniques
 - Les dysfonctions vasculaires
 - Les dysfonctions organiques

- Pause déjeuner

- 13 h 30 / 15 h 30

- La consultation Ostéopathique
 - L'interrogatoire
 - L'examen clinique ostéopathique
 - La psychologie
- Les Syndromes classiques de la grossesse

- Pause

- 16 h / 18 h 30

- La consultation du 1^{er} au 5^{ème} mois
 - Aspect technique
- La consultation du 1^{er} au 5^{ème} mois
 - Les tests
 - La pratique dirigée des tests

- 2^{ème} jour

- 8 h 30 / 10 h 00

- La grossesse du 1^{er} au 5^{ème} mois
 - Les techniques
 - La pratique dirigée des techniques

- Pause

- 10 h 30 / 12 h 30

- La grossesse du 1^{er} au 5^{ème} mois
- Consultation "in vivo" ou film

- Pause déjeuner

- 13 h 30 / 15 h 30

- La grossesse du 5^{ème} au 9^{ème} mois
 - Les tests
 - La pratique dirigée des tests

- Pause

- 16 h 00 / 17 h 30

- La grossesse du 5^{ème} au 9^{ème} mois
 - Les techniques
 - La pratique dirigée des techniques

17 h 30 / 18 h 30

- La grossesse du 5^{ème} au 9^{ème} mois
 - La consultation "in vivo" ou film

- 3^{ème} jour

- 8 h 30 / 10 h 30

- Rappels anatomo-physiologiques spécifiques de l'accouchement
- L'accouchement
 - Le déclenchement
 - La descente
 - L'expulsion
- Rappels pathologiques de l'accouchement
- Vision ostéopathique de l'Accouchement
- Animation 3D de l'accouchement et de ses techniques
- L'accouchement : Le Film

- Pause

- 11 h 30 / 12 h 30

- L'aide ostéopathique à l'accouchement
- La préparation articulaire et utéro-gravidique
 - La préparation gymnique
 - Les poussées
 - La préparation psychologique

-Pause déjeuner

- 13 h 30 / 15 h 30

- Le Post Partum

- Les conséquences de l'Accouchement
- Les techniques
- La pratique dirigée des techniques du post partum

15 h 30 / 16 / 00

- QCM

- Epreuve
- Correction

- 16 h 00 / 17 h 30

- Le Post Partum

- La consultation "in vivo" ou film

- Conclusion

- Référencement professionnelles
- Conseils de mise en œuvre professionnelle en cabinet
- Assistance à la pratique professionnelle

* (ce programme peut être soumis à des améliorations pédago